



Résumé du mémoire

Dans cette consultation du gouvernement canadien sur l'économie numérique, le Regroupement québécois de la danse (RQD) répond aux questions soulevées dans *Stratégies pour une prospérité durable* aux chapitres 4 et 5 : **Le contenu numérique canadien** et **L'acquisition de compétences numériques**.

Des contenus à haute définition canadienne

Pour étayer sa réflexion en faveur d'une stratégie misant sur une contribution optimale des créateurs, producteurs et diffuseurs de contenus artistiques et numériques, le RQD s'appuie sur les réalisations et les aspirations du secteur professionnel de la danse québécoise. Dans l'examen des défis posés aux artistes et aux organismes de danse par la mondialisation de l'économie du spectacle vivant et le virage numérique, d'autres disciplines des arts de la scène s'y reconnaîtront. De même quand le RQD fait valoir l'apport incontournable des artistes et travailleurs culturels dans la recherche et le développement de contenus artistiques innovateurs, quel que soit le support ou la plateforme de diffusion. Encourager et soutenir la création, la production et la diffusion de contenus créatifs à forte valeur identitaire, constitue la première condition d'une stratégie gagnante de positionnement de l'infrastructure numérique canadienne dans l'économie mondiale numérique. L'atteinte de cette cible doit s'accompagner d'investissements stratégiques en ce qu'ils favoriseront le travail en synergie des industries culturelles et des organismes artistiques à but non lucratif, le partage de la prise de risques et des bénéfices. À cet égard, les modifications à apporter à la Loi canadienne sur le statut de l'auteur doivent être cohérentes.

Des engagements stratégiques

Pour ce qui est de l'acquisition de compétences numériques, nous croyons qu'une stratégie efficace de formation et de perfectionnement doit reposer sur une connaissance précise des besoins et réalités des clientèles concernées. Notre réflexion se réfère donc aux réalités organisationnelles et économiques du secteur de la danse québécoise ainsi qu'à ses besoins en main-d'œuvre qualifiée. La cible visée : tirer profit des opportunités créées par l'économie mondiale du marché du spectacle vivant et du numérique. L'accès à une main-d'œuvre qualifiée dans diverses fonctions de gestion au sein des organisations de la danse, et dans l'utilisation des technologies numériques, permettra d'élargir les possibilités de carrières en danse, d'améliorer les conditions de vie et de pratique des artistes et des travailleurs, de diversifier les sources de financement et de revenus et de mettre en place, enfin, des modèles mixtes de production et diffusion de contenus créatifs. Pour encourager la formation en emploi et la réorientation de carrière d'une abondante main-d'œuvre scolarisée et spécialisée en danse, l'assouplissement des programmes d'intégration et de soutien à l'emploi s'avère nécessaire, ainsi que des incitatifs financiers encourageant la transmission intergénérationnelle des savoirs et savoir-faire. Pour une exploitation optimale des possibilités de création, de production et de diffusion de contenus numériques, l'accès à des équipements et à des expertises de pointe en TIC est un incontournable.

Nos recommandations, en fin de parcours, invitent le Gouvernement à faire preuve d'engagements visionnaires par des stratégies d'investissements dans une prospérité culturelle durable.